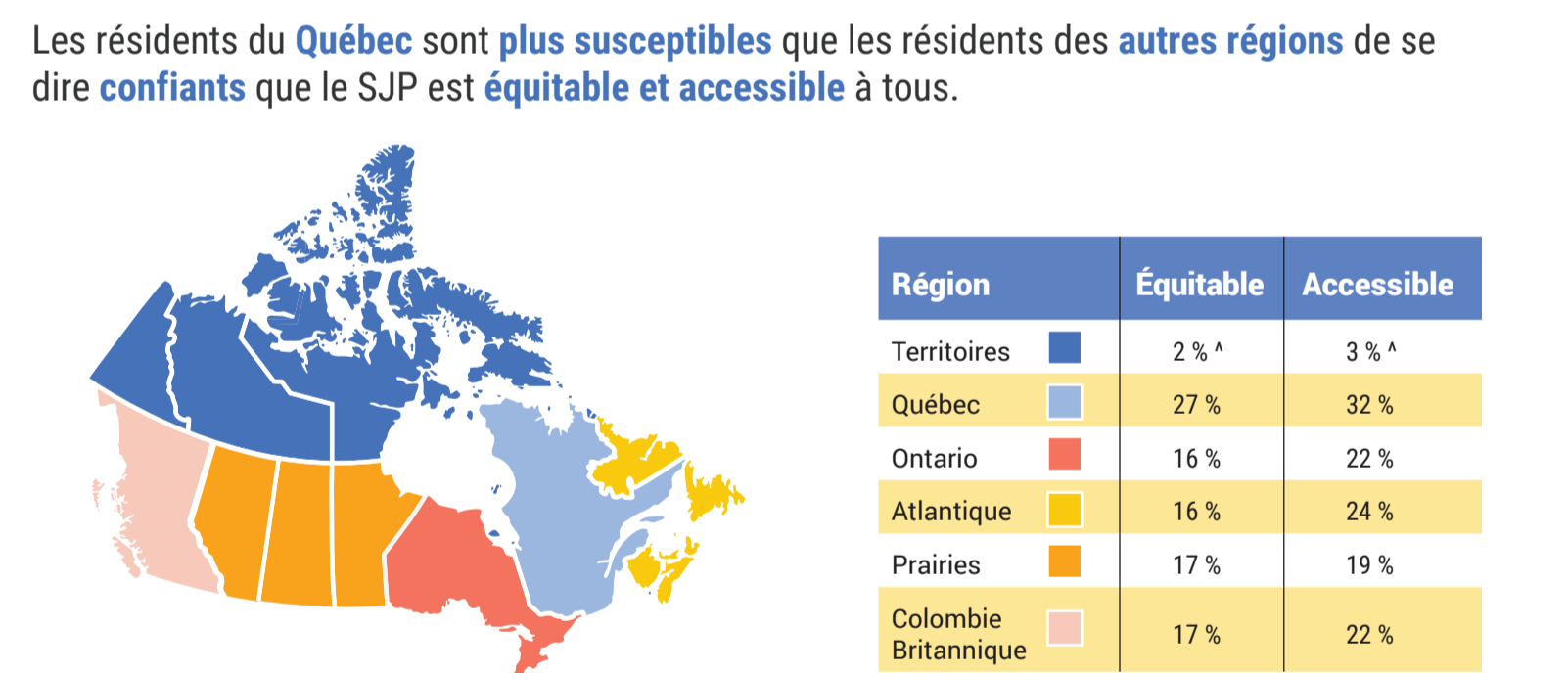
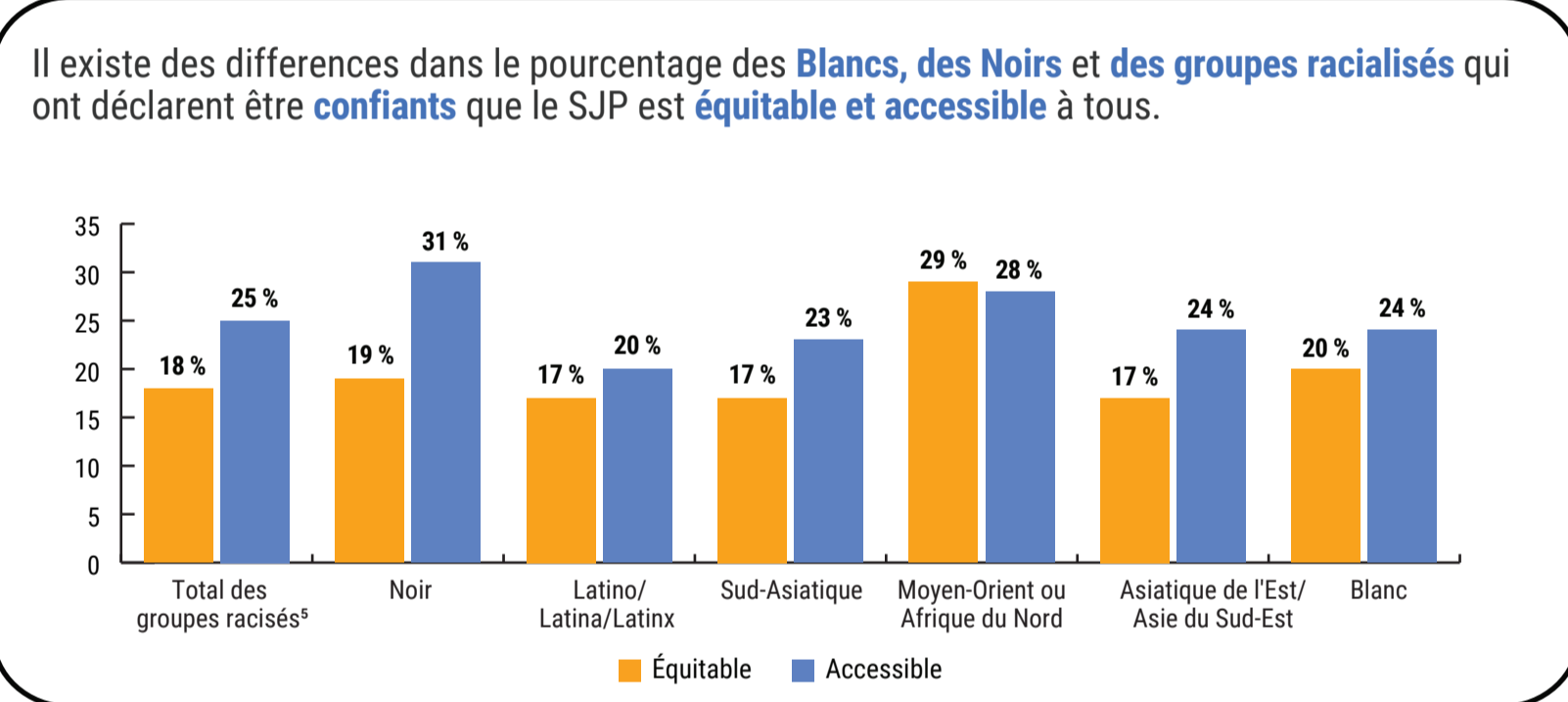
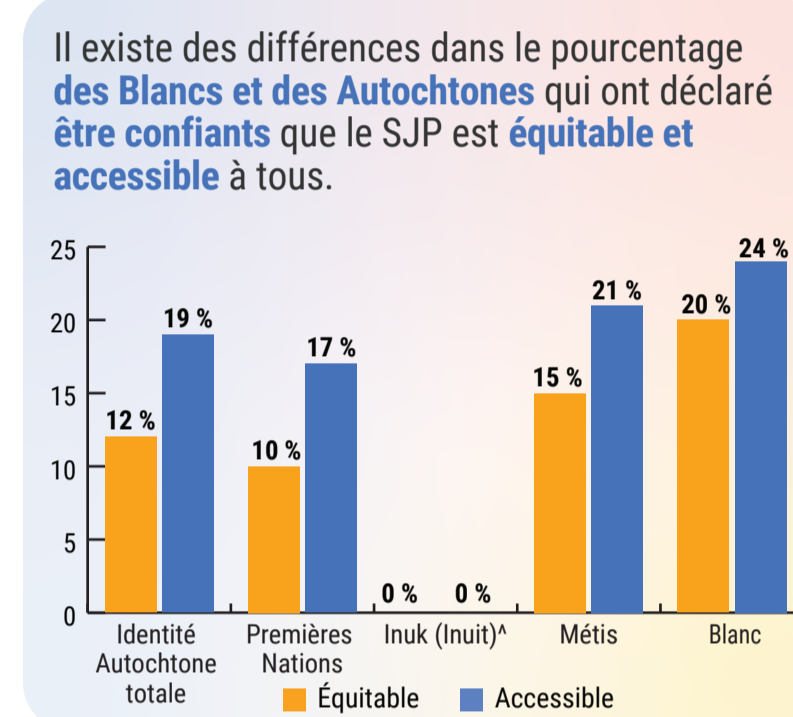
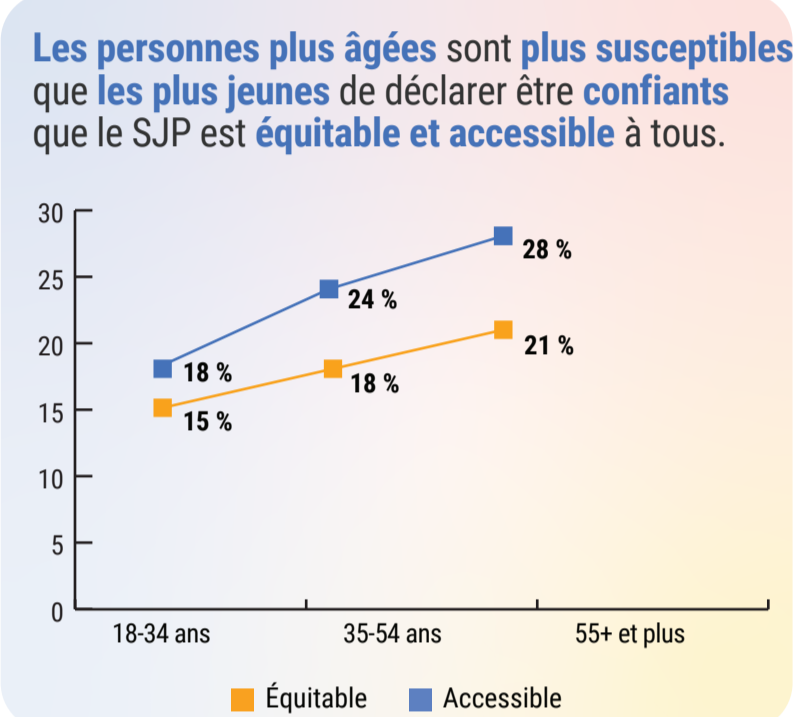
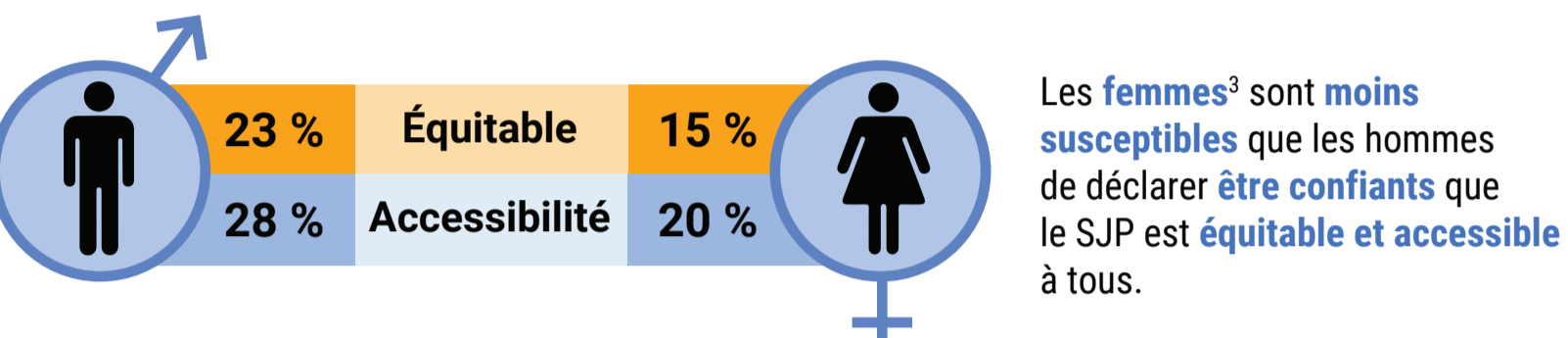
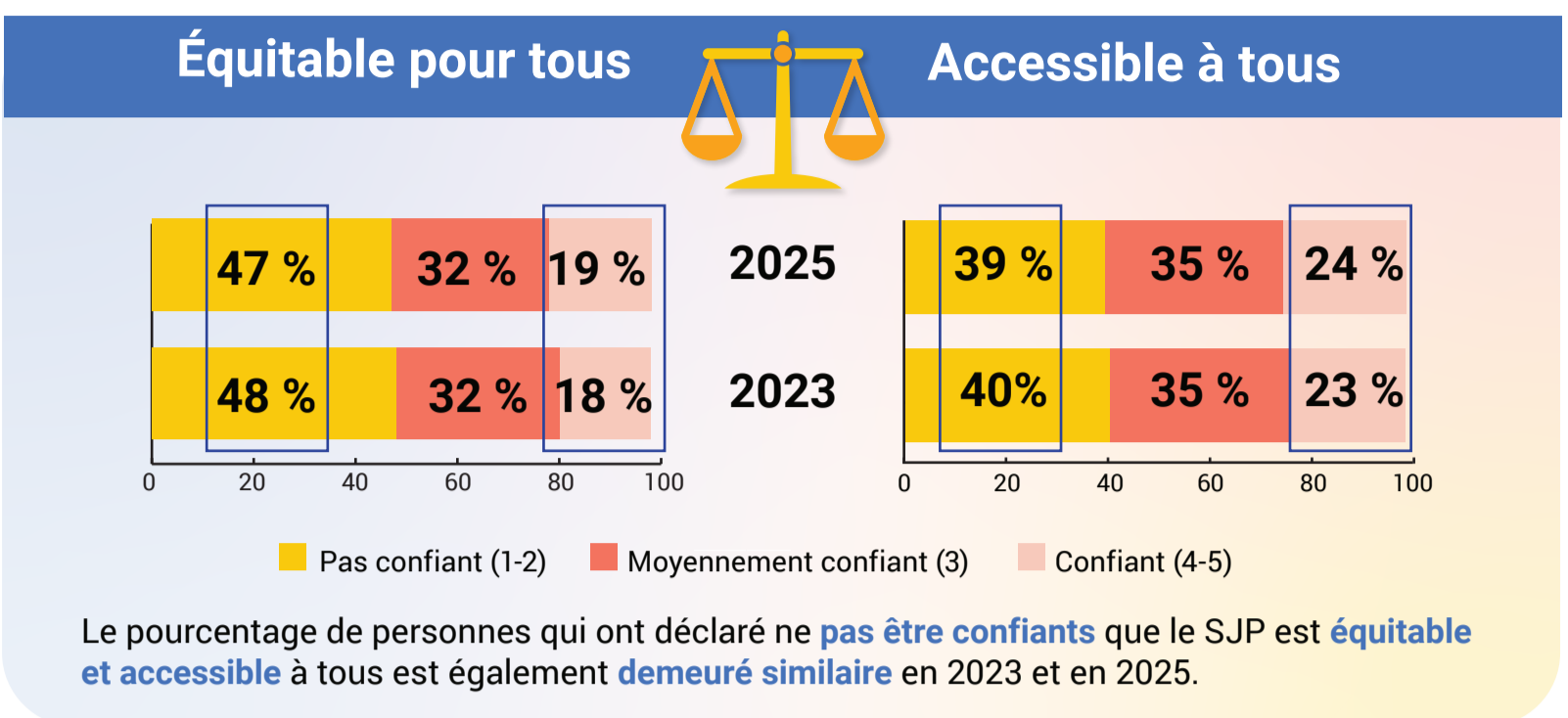


Confiance dans le système canadien de justice pénale 2024-2025

Principales constatations du Sondage national sur la justice de 2024-2025



Le pourcentage de personnes qui ont déclaré **être confiantes** que le système de justice pénale (SJP) est **équitable et accessible** à tous est **demeuré le même** en 2023 et en 2025.^{1,2}



Le pourcentage de personnes qui ont déclaré être confiantes que le SJP est équitable et accessible à toutes les personnes est similaire, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger.

Qu'est-ce que Sondage nationale sur la justice (SNJ) ?
 Le SNJ est une étude nationale semi-régulière sur l'opinion publique menée par le ministère de la Justice du Canada depuis 2009 qui recueille les points de vue, les perceptions et les connaissances des résidents du Canada sur d'importantes questions liées à la justice. Le Sondage nationale sur la justice de 2025 a été menée en ligne auprès de 4 218 personnes âgées de 18 ans et plus vivant dans chacune des provinces et territoires du Canada du 4 février au 23 mars 2025. Les données du sondage ont été pondérées afin de reproduire le plus fidèlement possible la population canadienne âgée de 18 ans et plus, selon l'âge, le sexe, la région, le plus haut niveau de scolarité atteint, l'identité Autochtone et l'identité ethnoculturelle à l'aide des données du Recensement de la population de 2021.

^a Attention : Petite taille de l'échantillon (≤50). Les tests statistiques n'ont pas été effectués au n<30 car les hypothèses statistiques ne sont pas satisfaites.

Notes

- Les questionnaires sur la confiance dans le SJP ont été posés sur une échelle de 1 à 5 où trois points ont été étiquetés : 1 signifie « pas du tout confiant », 3 est « moyennement confiant » et 5 est « très confiant ». Dans cette infographie, le terme « confiant » fait référence à une note de 4 ou 5 sur une échelle de 5 points et le terme « pas confiant » fait référence à une note de 1 ou 2.
- La somme des barres dans les graphiques n'est pas égale à 100 % (les réponses « Ne sait pas » et « Je préfère ne pas répondre » sont incluses dans l'analyse, mais ne sont pas affichées).
- Après un examen et un rétrocodage subséquent des réponses auto-identifiées (c.-à-d. des réponses ouvertes), les 112 répondants restants qui se sont identifiés comme une personne non binaire, une personne bispirituelle, qui ont préféré s'auto-identifier ou qui ont choisi de ne pas répondre ont été répartis au hasard dans les catégories Hommes+ ou Femmes+ aux fins de la pondération et de la totalisation croisée.
- L'identité autochtone totale comprend les Premières Nations, les Inuk (Inuit), les Métis et les personnes qui déclarent plus d'une identité Autochtone.
- Le total des groupes racialisés comprend les Noirs, les Latino/Latina/Latinx, les Moyen-Orientaux, les Nord-Africains, les Sud-Asiatiques, les Asiatiques du Sud-Est et de l'Est et les personnes qui déclarent plus d'un groupe ethnoculturel.